

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE FINANCIER**

Paris, le 19 mai 2026

Une plainte avec constitution de partie civile en date du 19 juin 2025 a été déposée auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris des chefs de harcèlement moral, favoritisme, détournement de fonds publics, prise illégale d'intérêt et concussion contre Edouard PHILIPPE, Stéphanie de BAZELAIRE, Claire-Sophie TASIAS et X.

Cette plainte avec constitution de partie civile faisait suite à une plainte initiale qui avait donné lieu à une enquête préliminaire du PNF, confiée à la DTPJ de Rouen et à l'OCLCIFI.

La saisine du PNF le 3 mars 2026 par le doyen des juges d'instruction a entraîné la clôture de cette enquête préliminaire et des réquisitions aux fins d'ouverture d'information judiciaire, reprenant les infractions de la plainte avec constitution de partie civile, ont été prises le 7 mai 2026.

Le procureur de la République financier,  
**Pascal Prache**